

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 16/02/2018 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice	14
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	12
VOTES : Contre =0 Pour =12 Abstentions =0	
Date de convocation :	09/02/2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Eric Boismard, Maires, cette personne s'étant retirée au moment du vote, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Eric Boismard, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		104 533,95	15 870,24		15 870,24	104 533,95
Opérations de l'exercice	418 514,95	459 127,92	99 480,93	40 288,87	517 995,88	499 416,79
<b>TOTAUX</b>	<b>418 514,95</b>	<b>563 661,87</b>	<b>115 351,17</b>	<b>40 288,87</b>	<b>533 866,12</b>	<b>603 950,74</b>
Résultats de clôture		145 146,92	75 062,30		70 084,62	
Restes à réaliser			16 518,88		16 518,88	34 992,50
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>418 514,95</b>	<b>563 661,87</b>	<b>131 870,05</b>	<b>75 281,37</b>	<b>550 385,00</b>	<b>638 943,24</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>145 146,92</b>	<b>56 588,08</b>		<b>38 558,24</b>	

\* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrites sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Mmes et Mrs AUZOUX Odile, ERNAULT Jean-Charles, GATINET Thierry, LEROY Nathalie, MAILLET Nadine, MULLER Frédéric, PRIGENT Stéphanie, SANSON Didier, SIROT Claire, THEBAULT Nadine,

Absents excusés : GABY Sophie, BRAEM Hubert (donnant pouvoir à Jean-Charles ERNAULT), WIECKIEWICZ Laurent (donnant pouvoir à Nadirje Maillet)

Monsieur SANSON Didier a été nommé secrétaire de séance.



Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**REÇU :**

**27 FEV. 2018**

**SOUS-PRÉFECTURE  
DE LISIEUX**

